



Institut d'anthropologie clinique

29 chemin des Côtes de Pech David — 31400 Toulouse

iac@i-ac.fr — 05 62 17 20 86 — www.i-ac.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Sensibilisation au droit de la famille

Pierrette Aufigere

Description

Lieu : Institut d'anthropologie clinique - Toulouse

Public : groupe de 8 à 15 participants ; professionnel·le·s souhaitant acquérir ou mettre à jour les bases du droit de la famille (médiateurs·trices, conseils conjugaux, thérapeutes, travailleurs sociaux...)

Prérequis : aucun

Durée : 5 journées indépendantes (6,5 heures par journée, soit 32,5 heures)

Cette formation s'adresse aux professionnels qui souhaitent acquérir ou développer des connaissances juridiques et des compétences techniques pour accompagner des individus, des couples ou des familles.

Elle se compose, sur une semaine, de cinq journées thématiques indépendantes pouvant être suivies intégralement ou « à la carte ».

Cette formation vise à apporter en matière de la famille les bases minimales au niveau des articulations juridiques, judiciaires et psychosociales.

Contenu

Première journée — La constitution de la famille : le couple

Objectifs

- Appréhender les formes et types d'unions légales.
- Connaître leur constitution.
- Comprendre le déroulement de leur désunion.
- Répertorier les aspects économiques et patrimoniaux du début à la fin de la vie du couple.

Contenus thématiques

- Mariage, couple en union libre, Pacs.
- Union et désunions, divorce, séparation.
- Approche des aspects personnels et patrimoniaux.

Deuxième journée — La gestion de la famille : le patrimoine

Objectifs

- Comprendre et se repérer dans les règles légales du patrimoine pendant et à la fin de la vie du couple.
- Les régimes matrimoniaux.
- Le Pacs.
- L'indivision des unions libres.

Contenus thématiques

- Mariage, couple en union libre, Pacs.
- Union et désunions, divorce, séparation.
- Approche des aspects personnels et patrimoniaux.

Troisième journée — La composition de la famille : les enfants

Objectifs

- Les règles légales de la filiation.
- L'adoption.
- Les familles hétérosexuelles et homoparentales.
- La procréation médicalement assistée.

Contenus thématiques

- Établissement de la filiation biologique, juridique (le nom...).
- Le couple hétérosexuel, le couple homosexuel (adoption, procréation médicalement assistée, gestation pour autrui).

Quatrième journée — La régulation de la famille : l'autorité parentale

Objectifs

- Les règles légales de la minorité et de l'autorité parentale.
- Pendant la vie du couple.
- Pendant la séparation du couple.
- En cas de décès du parent.
- Le rôle des intervenants par rapport aux parents et à l'enfant.

Contenus thématiques

- Fonctionnement lors de la vie du couple.
- Dysfonctionnement lors de la fin du couple.
- Le rôle des différents intervenants (avocat, magistrats, enquêteurs sociaux, médiateurs familiaux, psychologues, psychiatres, etc.).

Cinquième journée — La cassure de la famille : le décès, la perte d'autonomie physique ou mentale

Objectifs

- Les textes sur les droits des malades et la fin de vie.
- Les parents devenus incapables majeurs.
- Les règles légales de la succession.
- Enfants majeurs ou mineurs.

Contenus thématiques

- Les mesures de protection (curatelle, tutelle).
- L'approche de la fin de vie.

Moyens humains

Responsable pédagogique et intervenante

Pierrette Aufigere est médiatrice familiale, avocate honoraire près la Cour d'Appel de Toulouse, auteure du *Guide de médiation familiale* et membre de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM).

Possible invitation d'un **notaire** (2^{ème} journée), d'un **magistrat** (4^{ème} journée), etc.

Moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et présentations PowerPoint.
- Échanges à partir de l'expérience et du questionnement des stagiaires.
- Simulation de situations professionnelles.
- Études de cas et analyse de la pratique.
- Documentation textes et vidéos.

Évaluation

- Recueil personnalisé des attentes et difficultés initiales.
- Synthèses intermédiaires.
- Bilan collectif oral de fin de formation.
- Fiche individuelle d'évaluation à chaud anonymement complétée par chaque stagiaire en fin de formation.
- Fiche individuelle d'évaluation à distance (6 mois).

Validation

- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.